

Chapitre sur la Règle de saint Benoît - CFM - Rome 26.08.2011

Un père et maître, la prière insistante, la soif de vie et de bonheur de notre cœur qui reçoit l'appel de l'Évangile à suivre le Christ et à contempler sa Face... Dans le Prologue de la Règle nous pourrions remarquer bien d'autres aspects essentiels de notre vocation. Aujourd'hui, je veux ajouter un seul autre élément qui, dans le Prologue, est très présent et délimite tout ce que la Règle nous enseignera et nous demandera : l'appel à habiter la maison du Seigneur. Le verbe « *habitare* » et le substantif « *habitor* » sont présents surtout dans le Prologue, ainsi que deux fois le terme « *domus* – maison ».

Je ne peux pas ne pas relier l'insistance initiale sur cette dimension humaine de la vie avec la première question des jeunes André et Jean à Jésus: « Maître, où demeures-tu? » (Jn 1, 38). Au fond, tout le Prologue de la Règle pourrait être repris et synthétisé dans le dialogue bref, essentiel, entre Jésus et les deux premiers disciples : « Que cherchez-vous ? » – « Maître, où demeures-tu ? » – « Venez et voyez. » (Jn 1, 38-39). Je suis heureux que le panneau central du grand « tryptique » de Claudio Pastro dans notre église représente cette scène, qui est aussi un peu le logo de notre Cours de Formation Monastique.

« Que cherchez-vous ? » – « Maître, où demeures-tu ? » – « Venez et voyez. »

Je vous laisse faire le travail de confronter chacune de ces trois paroles avec le contenu du Prologue de la Règle. Vous trouverez beaucoup de correspondances, parce que dans la Règle le Prologue exprime l'appel, la vocation dans son instant initial. Ce qui m'étonne, et je ne l'avais pas remarqué auparavant, est que le bref dialogue entre Jésus et les deux disciples résume vraiment les points sur lesquels nous avons médité ces derniers jours : André et Jean suivent Jésus parce qu'ils perçoivent en Lui le père et le maître dont leur vie a besoin pour croître. Leur question, « Où demeures-tu ? », est déjà pleine du désir, de la prière, que ce qui est en train de naître dans leur cœur et dans leur vie puisse arriver à son accomplissement, et par elle ils expriment la soif de vie et de bonheur qui habite leur cœur. Enfin, « Venez et voyez » est vraiment l'invitation à « avancer sur la route [du Seigneur], guidés par l'Évangile [la parole de Jésus] pour arriver à voir Celui qui nous a appelés dans son Royaume » (Prol. 21).

Tout ceci nous fait percevoir que la vocation initiale, faite de désirs, de rencontres, d'écoute, de choix, de prières, de décisions, devient vie, notre vie, lorsque d'une manière ou d'une autre nous acceptons d'habiter en elle, d'en faire notre demeure. Mais la demeure de notre vocation n'est pas notre demeure, elle est la demeure du Christ, la maison de Dieu dans laquelle le Seigneur nous introduit pour demeurer avec Lui, pour vivre avec Lui.

Saint Benoît, dans le Prologue, passe continuellement de l'image du chemin à celle de la demeure. Pas seulement parce que le chemin nous mène à la demeure, mais aussi parce que, dans un certain sens, la demeure est pour lui un lieu de chemin.

C'est pour cela que Benoît aime l'image biblique de la tente, la tente de Dieu qui a accompagné le peuple d'Israël dans le désert. La tente est une demeure qui se déplace, elle est la demeure qui permet d'habiter tout en continuant le pèlerinage vers la Terre promise.

Ces images sont très importantes pour la conception et la compréhension de la vocation monastique bénédictine et cistercienne. Notre vocation est, comme toutes les vocations, un chemin à la suite de Jésus, mais un chemin où « demeurer », « habiter », est essentiel ; un chemin où demeurer dans le monastère, dans la communauté, est une condition *sine qua non* du progrès, de la conversion.

« Si nous voulons habiter dans la tente de ce royaume, sachons qu'on n'y parvient que si l'on y court par les bonnes actions. » (Prol. 22). Pour saint Benoît, qui ne demeure pas n'avance pas,

qui n'habite pas la maison de Dieu ne progresse pas, ne va pas de l'avant, ne change pas. Parce que notre vocation est essentiellement monastique, indépendamment des activités qu'exerce une communauté, c'est-à-dire une vocation dans laquelle la stabilité du corps et du cœur favorise le progrès de la personne dans sa conversion. Nous avançons, nous courons, si nous nous convertissons ; mais nous nous convertissons seulement si nous ne fuyons pas l'appartenance à une maison, à une communauté, à une forme de vie qui jour après jour, avec l'aide de la grâce de Dieu, nous offre et nous demande la conversion du cœur et de la vie.

Ce 'demeurer' pour progresser dans la conversion est un travail, une besogne : « Lorsque nous avons demandé au Seigneur, mes frères, qui habitera dans sa tente, nous avons appris ce qu'il faut faire pour y demeurer (cfr. Prol. 23ss), mais à condition d'accomplir la tâche de cet habitant! » (Prol. 39).

Saint Benoît a ici une belle expression : « *compleamus habitatoris officium* – si nous accomplissons l'office, la tâche, le travail, de l'habitant ». Habiter est un travail ascétique, une tâche quotidienne, que saint Benoît décrit tout au long de la Règle. Un travail qui est en même temps théologal, c'est-à-dire un travail de foi, de charité et d'espérance, et un travail très concret, humain, parce qu'il passe à travers tous les aspects de notre nature humaine vécus en communauté. Qui travaille sur son 'demeurer au monastère', sur son 'demeurer dans la communauté', se construit soi-même dans l'acte même de construire la demeure du monastère, parce que le monastère, la communauté, est la maison de Dieu, est notre demeure avec le Christ.

Il y a une tentation récurrente en nous et dans nos communautés : celle de penser que nous pouvons vivre notre vocation seulement dans un hôtel cinq étoiles, c'est-à-dire dans une maison où tout est déjà parfait, où il n'y a jamais rien à faire, rien à nettoyer, rien à construire, où il ne nous est demandé aucun travail. Et en fait, c'est le contraire que dit saint Benoît dès le début de la Règle : habiter est un office, une besogne, un travail. Seul habite celui qui accomplit son « *habitatoris officium* » quotidien, son travail quotidien d'habitant de la maison du Seigneur.

C'est pourquoi, même si ma communauté est un désastre, un chantier, un taudis, une ruine, cela ne l'empêche pas d'être la demeure de ma vocation, au contraire ! , parce que ma vocation est justement celle de participer à la construction de la maison, avec les autres habitants que Dieu y a appelés, et en acceptant le travail de conversion personnelle et de communion fraternelle que la maison réclame pour être édifiée. Toute la Règle décrit ce travail, comme nous le verrons.

Saint Benoît termine le Prologue en nous encourageant à ce travail, en nous disant qu'il vaut la peine de s'y consacrer, parce que c'est ce travail qui nous fait croître dans l'amour et nous unit éternellement au Christ : « A mesure que l'on progresse dans le chemin de la vie monastique et dans la foi, on court dans la voie des commandements de Dieu, le cœur dilaté par la douceur ineffable de l'amour. Et ainsi, sans jamais nous éloigner de son enseignement, et vivant dans le monastère en persévérant dans sa doctrine jusqu'à la mort, nous participerons par la patience aux souffrances du Christ pour mériter d'avoir part avec Lui à son royaume. » (Prol. 49-50).

P. Mauro-Giuseppe Lepori
Abbé Général OCist